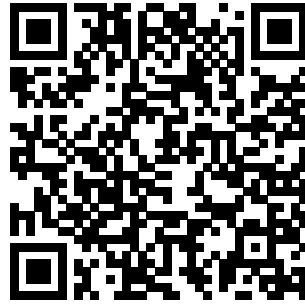


BAR L OXYGENE/ABAY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 mars 2023 sous réserves d'incidents

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu en date du 07.03.2023 par Me Florence VANDERNOTTE notaire au sein de la Société par Action Simplifiée « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI, Notaires associés » titulaire de deux Offices Notariaux à AVIGNON (Vaucluse) et à LES ANGLES,

La société dénommée **BAR L'OXYGENE**, Société à responsabilité limitée au capital de 220 000 euros dont le siège est à Avignon (84000) 9 avenue Montplaisir RCS AVIGNON 502 902 083

A cédé à la société dénommée **ABAY**, Société par action simplifiée au capital de 1000.00 euros dont le siège social est à AVIGNON (84000) 22 rue Henry Frenay RCS AVIGNON 922 602 180

Un fonds de commerce de Bar débit de boissons snack sis à Avignon 84000, 9 avenue de Montplaisir lui appartenant connu sous le nom commercial BAR L'OXYGENE

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 07.03.2023 et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000.00 EUR) s'appliquant :



Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2023

aux éléments incorporels pour CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR)

au matériel pour Zéro EURO (0.00 EUR)

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales